

« Il faudrait à minima mener une vraie réflexion sur le sujet avant de décider quoi que se soit (périmètre, missions de chaque structure, état des lieux...). Ce que je redoute le plus c'est l'absorption par la préfecture purement et simplement. Que vont devenir les agents des SG de DDI dans ses conditions déplorables de fusion ? A part, générer des RPS, je ne vois pas ... En tout état de cause, c'est le premier pas vers l'intégration des DDI dans les préfectures. »

« UN SECRETARIAT GENERAL DANS CHAQUE DDI est nécessaire :

- POUR la gestion de proximité de chaque agent
- POUR la gestion du fonctionnement au quotidien,

L'absence de missions support à proximité impacterait considérablement le fonctionnement de la DDI. »

« La proximité avec les agents du SG est absolument nécessaire. Les mails et coups de téléphone ne pourront jamais remplacer un contact direct et un accès immédiat au dossier (notamment papier) et logiciel de gestion du personnel. Personnellement j'ai contact avec mes collègues du SG :

- pour suivre mon parcours professionnel (mutation, arrêt maladie, dossiers administratif en tous genre (mutation, concours...))

- dans le cadre des préparations CHSCT,
- dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux

- Au quotidien pour les fiches de besoin et bon de commandes, pour avoir des fournitures (notamment en abattoir), pour l'accueil téléphonique des usagers, pour la gestion des véhicules de service etc.... comment allons nous fonctionner alors qu'ils seront à la Préfecture qui est dans le centre ville alors que nous sommes dans une commune voisine... faudra t'il prévoir de prendre un véhicule de service, un bus... pour les rencontrer ! Prévoir une perte de temps pour les agents qui auront besoin de les joindre dans ce cas là... »

« La difficulté aujourd'hui pour des agents préfecture d'avoir des réponses à leurs demandes est réelle. Avec un secrétariat commun la difficulté va s'amplifier. La multitude de ministères à gérer est déjà un casse-tête pour les agents en poste en SG, qu'en sera-t-il avec une mise en commun (préfecture + DDT + DDCSPP). Les agents n'auront plus aucune réponse et n'auront plus d'interlocuteur compétent. »



MUTUALISATION/ABSORPTION DES SECRÉTARIATS GÉNÉRAUX DES DDI AVEC LES PRÉFECTURES

Le ministère de l'Intérieur tente une opération « coup de poing » pour **mettre la main sur les secrétariats généraux des DDI** aujourd'hui, sur l'ensemble des services de l'État demain.

Le gouvernement reste sourd à l'expression unanime des organisations syndicales du CT des DDI en cautionnant un véritable passage en force... n'attendant même pas les conclusions de la mission d'inspection qu'il a diligentée.

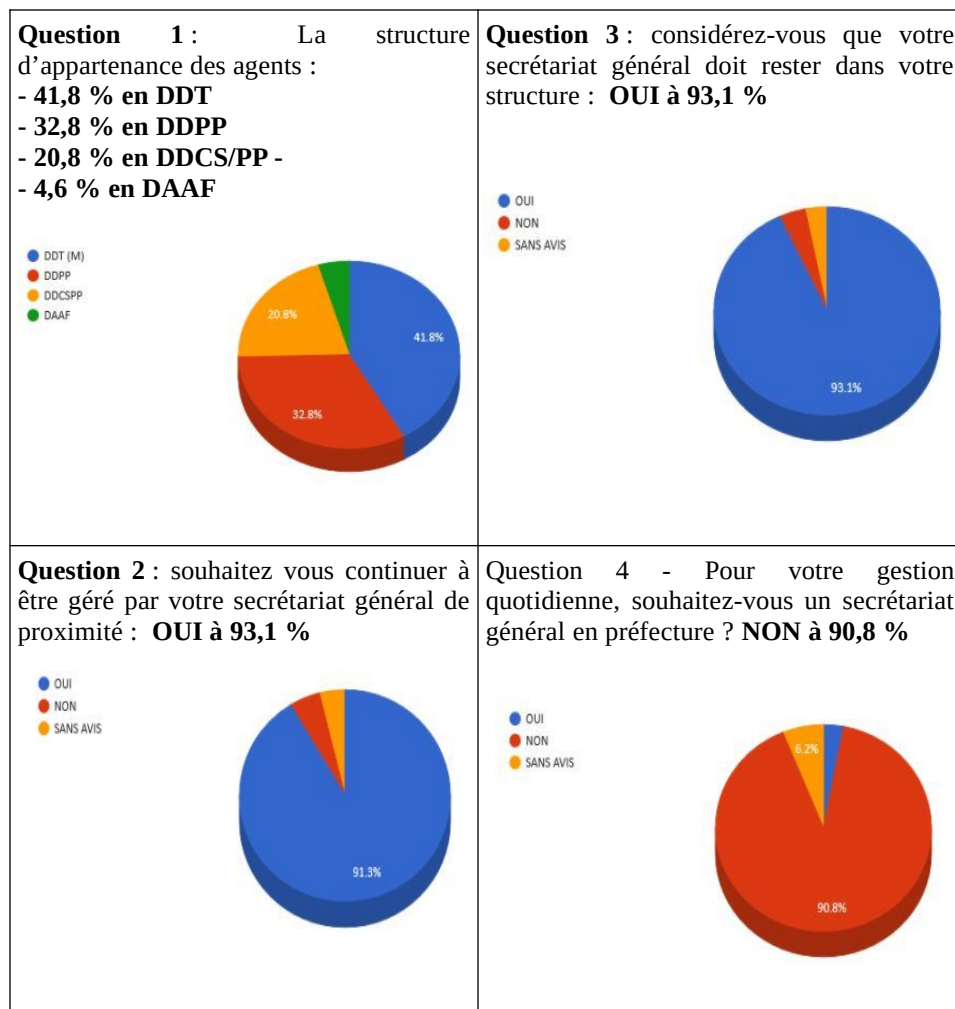
A ne pas vouloir entendre, le gouvernement a déjà connu quelques déconvenues... **saura-t-il enfin apprendre de ses erreurs ?**

**Car le message
des agents est
clair:**

**PAS TOUCHE A
MON SG!!!**



Un questionnaire du SNAMA/FO transmis par FO-Agriculture aux agents MAA en DDI (DDT, DDCCS /PP, DDPP ...)...et 800 réponses en quelques jours ! **Et des réponses qui ne laissent planer aucun doute sur l'avis général des agents des DDI !**



Question 5 – Les agents pouvaient donner leur avis et/ou commentaires. **Plusieurs centaines de réponses pour la plupart convergentes !**

« Un secrétariat général en préfecture signifie la fin de la gestion de proximité et l'ouverture à des temps de réponse et de traitement de dossier augmentés. De plus, rien ne garantit que les personnes qui vont gérer nos dossiers personnels connaissent les règles de nos ministères d'appartenance. Ce sera à nous d'aller à la « pêche » aux renseignements »;

« Je ne suis pas favorable au transfert de compétences des SG DDI vers les préfectures. La gestion de proximité reste essentielle pour le confort des agents. »

« Il est fort dommage d'externaliser les secrétariats généraux des DDPP. Nous allons perdre en qualité de gestion, de proximité et de justesse, sous le faux prétexte de rationalisation financière, alors qu'il ne s'agit que de renforcer les préfectures et le ministère de l'intérieur. »

« Les agents de mon SG sont très efficaces. Ils ont en général, une bonne connaissance des agents de la structure. Ils ont une charge de travail conséquente. Ils apportent des réponses/solutions rapidement. Ils ont besoin de renfort et non pas d'être dilués dans une plus grande structure impersonnelle. La mutualisation vise à réduire les coûts sans jamais viser l'efficacité ni le respect des conditions de travail. »

« Je souhaite que ma structure garde une parfaite autonomie de la gestion des budgets et de la carrière des agents avec un maintien des CAP au niveau national. Les Préfets ne peuvent pas, comme ils le font avec le choix des SIDSIC, prendre le choix du candidat. Les DDI ne sont pas du tout associés ni pour la fiche de poste, ni pour le choix des candidats. »

« Nous avons déjà vu les conséquences du transfert des services à la préfecture notamment avec le SIDSIC. Nous perdons du temps lorsque nous avons besoin des services de l'informaticien car n'étant plus sur place il lui est naturellement plus difficile de répondre tel qu'il le faisait auparavant. C'est simplement une méthode pour détruire le service. »